

AMAP « Les paniers de Nizerel » - NIZEREL

Contrat d'engagement du 27 octobre 2023 au 19 avril 2024

ADHÉRENT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Port./travail : _____

Courriel : _____ @ _____

PRODUCTEUR

Le Pain d'Antonin

Antonin Masi

5 route de Cortevaix, le Bois Dernier

71460 Cormatin

Tél. 06 19 99 73 10

Avec la farine de Julien Taton (71260 Saint-Albain) et du Moulin Gribory (03120 Chatelus)

SIRET : 490 674 603 00041



Pour notre santé et celle de la Terre

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Un pain oublié est un pain perdu.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) :

_____ €

Sommes acquittées :
Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois

Montant, échéance 1 : _____ €

Montant, échéance 2 : _____ €

Montant, échéance 3 : _____ €

Montant, échéance 4 : _____ €

Montant, échéance 5 : _____ €

Montant, échéance 6 : _____ €

Règlement à l'ordre d'Antonin Masi

Réalisé en deux exemplaires à _____
le ____ / ____ / _____

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

BON DE COMMANDE PAIN - NIZEREL

Date	Campagne	Pavot	Graines	Petit épeautre
	1 kg	1 kg	1 kg	800 g
Prix / pièce	5,00 €	6,60 €	6,10 €	6,70 €
Prix / kg	5,000 €	6,600 €	6,100 €	8,375 €
27/10/23				
3 novembre				
10 novembre				
17 novembre				
24 novembre				
1 décembre				
8 décembre				
15 décembre				
22 décembre				
29 décembre				
5 janvier				
12 janvier				
19 janvier				
26 janvier				
2 février				
9 février				
16 février				
23 février				
1 mars				
8 mars				
15 mars				
22 mars				
29 mars				
5 avril				
12 avril				
19 avril				
Sous-total €				
PMONTANT	TOTAL	A	REGLER	€

Absences du boulanger signalées en jaune.